**SUGGESTION DE COOPTATION**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Partie à compléter par le cooptant***Date de la suggestion de cooptation : Nom et prénom du collaborateur :**Nom et prénom du coopté :**Comment avez-vous connu le coopté ?Dernière entreprise occupée :Dernier poste occupé :Pour quel poste actuellement à pourvoir souhaitez-vous le coopter ?

|  |  |
| --- | --- |
| Faits motivants la recommandation | Points de vigilance éventuels |
|  |  |

 |

Rappel des principales règles de la cooptation *(Vous pouvez consulter les règles complètes de notre politique de cooptation sur l’intranet/DRH)*

* Tous les postes en CDI et CDD sont ouverts à la cooptation (cadre ou non cadre)
* La personne que vous cooptez est une personne que vous connaissez
* Le coopté ne peut pas être un membre de la famille du cooptant, ni un ancien collaborateur de nos laboratoires (salarié, stagiaire ou intérimaire)
* Pour des raisons de neutralité, un manager cooptant pour son équipe ne percevra pas de prime
* Le CV ne doit pas être déjà existant dans la CVthèque de la DRH
* Prime de cooptation de 1 500 € (Prime de 750 € à l’intégration du collaborateur puis 2nde prime de 750 € à la fin de la période d’essai du coopté)

|  |
| --- |
| ***Partie à compléter par la Direction Ressources Humaines***Date du traitement de la cooptation :Date de l’entretien téléphonique avec le coopté :Retour Cooptation : acceptée non acceptéeRaisons de la décision : Date du retour de décision auprès du coopté :Accès à la prime de cooptation : oui nonDate du versement de la 1ère prime :Date du versement de la 2nde prime :Signature RH : |